

à

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves de 1ères  
Mesdames, Messieurs les élèves- classes de 1ères

Mesdames, Messieurs,

Le Provisur Adjoint

L'année scolaire 2018/2019 est jalonnée de plusieurs échéances, dont le calendrier sera rappelé, mais qu'il faut dès à présent prendre en compte.

GC L'année de 1<sup>ère</sup> est une année d'examens :

- Soutenance des Travaux Personnels Encadrés (T.P.E.)

Téléphone  
05 62 79 85 50

Epreuves anticipées du Baccalauréat en Français (écrit et oral) toutes séries et français et littérature pour la série L et sciences pour les séries L et ES.

Fax  
05 62 79 85 59  
Mél.

Ces examens officiels feront l'objet d'une convocation individuelle qu'il faudra présenter le jour de l'examen avec une pièce d'identité.

fronton.lycee@ac-  
toulouse.fr

**Pour les élèves concernés : NE PAS OUBLIER LE RECENSEMENT  
à effectuer en mairie (condition indispensable à l'inscription à l'examen)**

1005 Avenue de  
Villaudric  
BP 54  
31620 FRONTON

Le calendrier général retenu par le conseil pédagogique est le suivant :

**TPE :**

- Début des séances de T.P.E. le Lundi 17 septembre 2018
- Constitution des groupes de TPE : **avant le vendredi 28 septembre 2018**
- **Date limite dépôt des thématiques : avant le 12 octobre 2018**
- Fin des TPE fixée au 15 février 2019
- REMISE DES DOSSIERS/PRODUCTIONS suivant planning ultérieur mais **avant le 22 FEVRIER 2019 (date IMPERATIVE)**
- Date de soutenance prévue du 18 mars 2019 au 29 mars 2019 (convocation individuelle)

NB :

*B.O. n°26 du 30 juin 2011 et arrêté du 27 janvier 2010 : « Les TPE consistent en un travail pluridisciplinaire conduit par un groupe d'élèves à partir d'un sujet se rapportant à des thèmes définis au niveau national. A partir de ces thèmes, les élèves choisissent un sujet en accord avec leurs enseignants »*

*B.O. n° 31 du 1er septembre 2005 « Les travaux personnels encadrés sont pris en compte pour le baccalauréat au titre d'une épreuve orale obligatoire. Cette épreuve concerne tous les élèves des classes de première des séries générales des établissements publics et privés.*

*Elle donne lieu à une note sur 20 points ; seuls sont retenus les points supérieurs à la moyenne de 10 sur 20, affectés d'un coefficient 2 ».*

Les modalités d'évaluation seront rappelées par les enseignants.

**Baccalauréat Français :**

- Informations des dates officielles dès parution

Cependant, afin de préparer au mieux cette échéance, des épreuves d'entraînement (évaluées pour le trimestre) sont fixées:

- Semaine du 11 au 15 mars 2019 pour l'entraînement à l'écrit de Français et devoirs communs
- Semaines du 11 au 22 février 2019 pour l'entraînement aux oraux de Français

Ces épreuves se dérouleront dans les conditions de l'examen (convocation et pièce d'identité nécessaires).

Cordialement,

G. CORNIBERT